

## **Les frontières du travail et de l'emploi à l'épreuve des transformations contemporaines au Nord et au Sud**

Les mondes du travail ont été soumis à de nombreux bouleversements économiques, sociaux, techniques ou encore sanitaires ces dernières années. Au Nord comme au Sud, les mêmes logiques promues par divers discours institutionnels sont à l'œuvre et convergent vers le développement de zones grises, hybridant le travail et le hors-travail. Au Nord, la digitalisation des modes de travail, le développement des plateformes numériques d'intermédiation, la « pluralisation » de la norme d'emploi à travers l'extension des nouvelles formes juridiques d'emploi (NFE), la valorisation accrue de l'entrepreneuriat et la promotion de *start-up*, l'externalisation des missions de services publics et, dernièrement, les crises sanitaire et économique liées à la Covid-19 et aux mesures politiques d'intervention d'urgence sont autant de facteurs de déstabilisation du travail. Dans les pays émergents et en développement, les mêmes mutations du travail promues par certaines organisations internationales s'observent et viennent exacerber la polarisation structurelle sur les marchés du travail en renforçant la vulnérabilité des populations déjà peu protégées. La fragilisation des formes classiques de travail et d'emploi au Sud est plus particulièrement associée au développement des protections sociales indépendantes de l'activité professionnelle (protection par les *cash transfers*), à la « déformalisation » croissante des formes de salariat en raison de l'intégration de dérogations et autres limitations législatives dans un droit du travail déjà limité, à la multiplication des politiques de « formalisation par le bas » et, aujourd'hui, au choc brutal de la pandémie sur des secteurs déjà très vulnérables. Tous ces facteurs (non exhaustifs) participent au brouillage des frontières entre travail et hors-travail (temps libre, temps familial, loisir, activité domestique...). Cet appel à articles propose de réinterroger les concepts de travail et d'emploi à l'aune de ces transformations contemporaines. Dans quelle mesure ces transformations imposent-elles aux sciences économiques et sociales de repenser les contours et la définition de la catégorie de travail au Nord comme au Sud ?

Le concept de travail a longtemps été considéré et pensé à partir du modèle du salariat, généralisé en Europe et aux Etats-Unis, notamment dans sa version fordiste. Cependant, son effritement au Nord et son impossibilité d'advenir comme modèle dominant dans les pays en développement, implique la reconnaissance de vastes zones grises rassemblant de nouvelles formes de travail, d'emploi et d'un *continuum* entre elles. Par le passé, de nombreux travaux ont déjà contribué à l'enrichissement de la catégorie de travail. De fait, dans la lignée des travaux féministes des années 1970<sup>1</sup> qui, en qualifiant de « travail domestique » des activités non rémunérées jusque-là rarement pensées comme du travail, de nombreux·ses chercheur·ses ont proposé une extension des frontières du travail, en développant notamment de nouvelles méthodes de mesure de ces activités invisibles pour les « réintégrer » dans la comptabilité nationale<sup>2</sup>. Après le travail domestique, le travail associatif, le travail du *care*, le travail émotionnel, le travail du/de la consommateur·rice, le travail de subsistance ou encore le *digital labour* ont été mis au jour dans la même perspective de réintégration dans le champ du travail. Au Sud, le travail pionnier de Keith Hart et de la mission Kenya de l'OIT (Organisation Internationale du Travail)

---

<sup>1</sup> Par exemple, Delphy, C. ([1978], 1998). *L'Ennemi principal. 1, Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse.

<sup>2</sup> Voir notamment Jany-Catrice, F. & Méda, D. (2011). Femmes et richesse : au-delà du PIB. *Travail, genre et sociétés*, 2(2), 147-171.

dans les années 1970 sur la notion d’informalité<sup>3</sup> remet en question l’idée même de chômage, révélant les capacités autonomes du marché du travail à produire les ressources nécessaires aux besoins d’une nouvelle population urbaine affluente sous l’effet de l’exode rural. Historiquement, une polarisation est observée entre, d’une part, un segment formel productif, doté d’un contenu technologique important, caractérisé par l’existence de fortes barrières à l’entrée en termes de capital pour les entrepreneur·ses et de compétences pour les employé·es, et, d’autre part, un secteur informel regroupant de petites activités familiales à la production erratique, sans processus d’accumulation, et se contentant d’assurer la survie de ménages pauvres en l’absence de filet de protection sociale. Bien que cette appréhension duale des formes d’emploi et des activités soit toujours d’actualité dans le débat scientifique comme institutionnel, les critiques affluent de toutes parts. L’informel et le formel seraient loin d’être uniformes ni totalement hermétiques ou séparés. Entre autres débats, la « raison d’être » des activités et travailleur·ses informel·les oscille encore aujourd’hui entre une vision néolibérale d’une mise à l’emploi choisie et une vision plus institutionnaliste par la nécessité et la survie<sup>4</sup>. Qualifier et appréhender toutes ces activités de « travail », au Nord comme au Sud, permet de les rendre visibles, d’en faire des objets d’analyse et de discussion légitimes en dépassant les notions ou dichotomies traditionnelles. Cependant, ces diverses extensions du domaine du travail ne sont pas exemptes de critiques appelant au retour à des conceptions plus restrictives. De quelle manière les transformations contemporaines et leurs analyses structurent-elles ces débats sur les frontières du travail ?

Sous l’effet des transformations contemporaines, ce sont aussi les conceptions indigènes du travail qui évoluent. De fait, les chercheur·ses en sciences économiques et sociales n’ont pas le monopole de la définition des frontières du travail. De nombreux acteurs et actrices –étatiques, politiques, juridiques, médiatiques, employeur·ses, salarié·es, indépendant·es, partenaires sociaux, etc. – participent à la qualification d’activités comme « travail ». Ces acteurs et actrices multiples sont engagé·es dans des luttes politiques de qualification, si bien que les frontières les plus stabilisées du travail peuvent être analysées comme le résultat de rapports de pouvoir. Ces luttes sont lourdes d’enjeux pour les travailleur·ses eux/elles-mêmes, dans la mesure où elles rendent leurs situations plus ou moins stables ou, au contraire, précaires. Comment les transformations contemporaines affectent-elles ces acteurs et actrices, et leurs luttes pour définir les frontières du travail ?

Les contributions à ce numéro de *Socio-Economie du Travail* pourront s’inscrire dans les axes de questionnements suivants, à partir d’enquêtes empiriques originales, ou proposer des cadrages théoriques sur les notions de travail et d’emploi, et sur leurs déclinaisons à l’épreuve des transformations contemporaines au Nord comme au Sud.

### **Marchandisation du hors-travail, gratuitisation du travail**

Au Nord, les plateformes numériques (Amazon Mechanical Turk, Etsy, TaskRabbit, ainsi que Facebook, Instagram...), mais aussi la crise sanitaire qui a renforcé les difficultés économiques des individus les plus précaires, ont contribué au développement de la marchandisation du temps libre, d’activités de

---

<sup>3</sup> Par exemple, Charmes, J. (2019). A Brief History of 50 Years of Conceptualisation and Measurement of the Informal Economy. In J. Charmes (Éd.), *Dimensions of Resilience in Developing Countries: Informality, Solidarities and Carework* (p. 13-36). Springer International Publishing.

<sup>4</sup> Kucera, D., & Roncolato, L. (2008). Informal employment: Two contested policy issues. *International Labour Review*, 147(4), 321-348.

loisir, d'activités domestiques ou encore de formes de militantisme<sup>5</sup>. Si cette marchandisation – en ligne ou hors-ligne – s'inscrit parfois dans une logique de professionnalisation, elle concerne en grande partie des activités informelles et non déclarées (à l'instar des classiques « petits boulots » payés « au noir »). Au Sud, malgré la préexistence de formes d'activités externalisées et subordonnées dans l'informel, le développement des plateformes participe de l'hybridation et de l'extension du régime d'informalité aux populations jeunes et appartenant aux strates socio-économiques dont les activités étaient jusqu'ici essentiellement formelles<sup>6</sup>. Ainsi, la question des déterminants de cette hybridation des formes de travail et d'emploi se pose.

En parallèle du phénomène de marchandisation d'activités non reconnues socialement comme du travail, des formes de travail familial ou communautaire non rémunéré se stabilisent au Sud tandis que se développent des tendances à la gratuitisation du travail au Nord. Le bénévolat, le volontariat et l'activité associative, promus aujourd'hui par les politiques publiques, ont été analysés comme des formes de travail gratuit, de même que les stages qui relèvent désormais du fonctionnement normalisé du marché du travail<sup>7</sup>. La marchandisation du hors-travail s'accompagne d'ailleurs fréquemment de travail gratuit, c'est-à-dire d'un travail sous-rémunéré car non socialement reconnu. Par ailleurs, même au sein des emplois salariés les plus stables, peuvent se développer des formes de travail gratuit ou de travail invisible (par exemple, le travail émotionnel), notamment lorsque le flou entre temps de travail et temps de loisir est entretenu (par exemple, les pots entre collègues). Ici, le hors-travail peut se voir instrumentalisé par le management. Ces tendances à la marchandisation et à la gratuitisation rendent les frontières entre travail et hors-travail particulièrement poreuses.

### **Transformations des formes d'emploi et donc de travail**

Les débats actuels sur l'*uberisation* du travail et plus généralement sur le développement des NFE, relevant de la « déformalisation » des relations d'emploi, mettent en avant le problème de la requalification d'emplois indépendants en salariat et donc celui des activités autonomes juridiquement mais subordonnées économiquement. Indissociable de cette question de définition, celle des causes de ces hybridations des formes d'emploi est incontournable. Ce brouillage des frontières entre salariat et indépendance invite à réinterroger une autre frontière, celle entre travail et hors-travail alors que les travailleurs-ses sont invité-es à mobiliser leurs propres capitaux personnels (logement, voiture, ordinateur...), voire à travailler depuis chez eux/elles, pour réaliser des tâches pour des donneur-ses d'ordres. Cette confusion entre le travail et le hors-travail est largement encouragée par la volonté politique d'intégrer des populations exclues des marchés du travail en entretenant l'illusion de nouvelles possibilités d'arbitrer entre travail, vie familiale et tâches domestiques. En portant le regard vers une autre frontière de l'emploi, celle qui sépare les actif-ves occupé-es des chômeur-ses, se pose la question de la manière dont les politiques d'emploi organisent le contrôle et la valorisation sociale des temps de travail et de hors-travail. Dans un contexte de crise économique, aujourd'hui renforcée par la crise sanitaire et caractérisée par l'augmentation du chômage partiel, peut ainsi être interrogé l'effet du discours néo-libéral, encourageant la responsabilisation individuelle et la disponibilité vis-à-vis de l'emploi, sur la définition des contours du travail. Au Sud, le chômage reste un luxe réservé aux catégories socio-économiques non vulnérables que nombreux-ses ne peuvent se

---

<sup>5</sup> Voir, entre autres, Abdelnour S. & Méda D. (dir.) (2019). *Les Nouveaux travailleurs des applis*, Paris, PUF, et Ravenelle A. (2019). *Hustle and Gig: Struggling and Surviving in the Sharing Economy*, Berkeley, University of California Press.

<sup>6</sup> Guha-Khasnobis, B., Kanbur, R., & Ostrom, E. (dir.) (2006). *Beyond formality and informality*. Oxford University Press.

<sup>7</sup> Simonet M. (2018). *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?*, Paris, Textuel.

permettre en l'absence de système de compensations sociales, de cotisations et plus généralement de système de protection sociale existant ou efficace face au risque de la perte de son emploi. Pourtant, les politiques d'emploi agissant sur les institutions des marchés du travail restent focalisées sur le suivi des chômeur-ses et se trouvent être inefficaces en raison de cette difficulté à définir clairement les populations ciblées et leurs frontières<sup>8</sup>. La question de la caractérisation du travail et de l'emploi dans le but d'orientation des politiques publiques se pose donc de manière accrue aujourd'hui.

### **Brouillage des temps et espaces relatifs au travail et à la vie privée**

La crise sanitaire et les confinements associés ont considérablement modifié les modes de travail des travailleur-ses, notamment à travers la généralisation du télétravail auprès des populations de cadres et professions intermédiaires. Le télétravail, qui se développait déjà avant la pandémie, pose à nouveaux frais le problème de l'articulation entre travail et vie privée (famille, temps libre), alors que l'espace de travail doit s'inscrire dans l'espace domestique. Simultanément, il limite les relations informelles avec les collègues. La question des frontières du travail se pose alors de manière pratique pour les travailleur-ses concerné-es qui peuvent mettre en place des stratégies de circonscription du temps et de l'espace de travail. Au-delà du télétravail, cette question se pose aussi particulièrement pour les travailleur-ses en horaires décalés, dont le nombre est en constante augmentation. Enfin, l'investissement actif, voire créatif, des salarié-es, requis par le management par projet propre au nouvel esprit du capitalisme<sup>9</sup>, impose depuis longtemps un brouillage des activités de travail et de hors-travail. Ce brouillage prend des formes différentes en fonction du genre et de la catégorie socioprofessionnelle.

### **Quantifier le travail et le hors-travail**

Le brouillage des frontières entre travail et hors-travail rend difficile la comptabilisation statistique des activités qui peuvent prétendre au statut de travail. Les économistes et sociologues de la quantification ont depuis longtemps montré l'arbitraire de la réduction des catégories de travail et de richesse aux seules activités et valeurs comptabilisées à travers le PIB (Produit Intérieur Brut), qui écarte le travail domestique et plus généralement toutes les formes ne permettant pas ou partiellement une évaluation comptable de leur production. Les indicateurs de richesse et nomenclatures étatiques font d'ailleurs l'objet de contestations, la quantification étant un enjeu de luttes politiques. Au-delà de ces enjeux, le travail de construction d'outils de mesure communs, admis et partagés par les statisticien·nes peut se trouver complexifié par les débats sur les frontières du travail. L'apparition depuis plus de vingt ans de notions parfois plus normatives que positives, comme le travail décent, renforcent les difficultés de qualification et pose donc des problèmes de quantification. Au Nord comme au Sud, les enquêtes statistiques Emploi du temps supposent toujours, dans leur recodage, une séparation nette entre « temps professionnel » et temps hors-travail (« temps physiologique », « temps domestique », « temps de loisir », « temps de sociabilité », « temps libre »). Or, cette distinction paraît de moins en moins refléter les emplois du temps effectifs. Les enquêtes en coupes transversales répétées sur les ménages ou encore longitudinales, aujourd'hui utilisées pour proposer

---

<sup>8</sup> Phélinas, P. (2014). Comment mesurer l'emploi dans les pays en développement ? *Revue Tiers Monde*, 218(2), 15-33.

<sup>9</sup> Boltanski L. & Chiapello E. (1999). *Le Nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.

des notions multidimensionnelles opérantes comme les déficits de travail décent ou la qualité de l'emploi, constituent des pistes prometteuses pour pallier ces problèmes<sup>10</sup>.

#### **Calendrier des déclarations d'intention et des soumissions :**

Dans un premier temps, les déclarations d'intention d'articles sont attendues **au plus tard le 10 juillet 2021** et sont à faire parvenir à [set@classiques-garnier.com](mailto:set@classiques-garnier.com). Elles comprendront un résumé détaillé de l'article (1 à 3 pages), précisant sa problématique, sa méthodologie, quelques références bibliographiques, ainsi que les données mobilisées en cas d'analyse empirique.

Dans un second temps, en cas d'acceptation de l'intention d'article, la soumission de l'article complet devra être faite au plus tard le **30 novembre 2021** sur la plateforme en ligne : <https://classiques-garnier.com/ojs/index.php/set/index> . Les articles ne devront pas dépasser 70 000 signes, bibliographie, notes et espaces compris. Ils seront accompagnés d'un titre et d'un résumé en français et en anglais suivant les consignes développées ici.

#### **Coordination :**

Thibaud DEGUILHEM, Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS), Université de Paris.

Anne JOURDAIN, Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (IRISSO), Université Paris-Dauphine, Paris Sciences & Lettres (PSL).

---

<sup>10</sup> Sehnbruch, K., González, P., Apablaza, M., Méndez, R., & Arriagada, V. (2020). The Quality of Employment (QoE) in nine Latin American countries: A multidimensional perspective. *World Development*, 127.